

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Le mardi 9 avril 2024, le Conseil municipal, dûment convoqué le 2 avril 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fabien BIHLER, Maire de Rancé.

Présents : F. BIHLER, S. GIRAUD, R. AUCAGNE, J. GAUTHIER, P. DAVOINE,
C. FAUSTINO, J. MARTINS, R. BERTHIER, L. DUBOST-CAROLEO,
C. PASSOT-STOFFEL, G. PROTON DE LA CHAPELLE.

Absents-excuses : A. BOULON – DONT POUVOIR A S. GIRAUD

Secrétaire de séance : C. FAUSTINO & J. GAUTHIER

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil est approuvé à l'unanimité.

1. INFORMATIONS PREALABLES

1.1. Commission Finances et Ressources Humaines CCDSV du 02/04/2024 – S. GIRAUD

Lors de la commission finances et ressources humaines de la CCDSV, il a été évoqué les comptes administratifs 2023, les budgets primitifs 2024 et les subventions 2024 aux associations. Aucune augmentation et les budgets sont équilibrés. Il a été précisé que les crèches peuvent récupérer des subventions auprès de la CAF.

1.2. Préparation Randonnée du 26/05/2024

La randonnée aura lieu le dimanche 26 mai 2024 sur la commune. Certains parcours passent sur les communes de Reyrieux et Toussieux, un mail sera envoyé aux communes pour les informer. Trois parcours sont prévus : 8 kms, 14 kms et 18 kms. Les tarifs ont été fixé depuis octobre 2023. Lundi 20 mai 2024 le marquage sera réalisé par les élus. L'annonce de la randonnée a déjà été faite sur différents supports. Le magasin Terre de Rando sera sollicité afin de voir si un partenariat de sponsoring est possible.

1.3. Préparation Elections Européennes du 09/06/2024

Pour la bonne tenue du bureau de vote qui se situera dans la salle polyvalente, les élus s'organiseront afin d'être présent tout au long de la journée. Les Olympiades se dérouleront le même jour de 14h à 18h au City Stade.

1.4. Ecole - Retour sur réunion du 08/04/2024

Un COPIL entre mairies et directeurs d'école a été provoqué à la suite de fortes incertitudes communiquées par la CCDSV sur la disponibilité du grand bus de 75 places pour la rentrée prochaine.

Afin de sécuriser le transport des enfants en fin de journée vers le village de Toussieux, il semblait plus prudent de supprimer la classe provisoire dans l'école de Rancé. Ce qui permettait également de retrouver notre salle communale.

C'est après un partage entre mairies, que le COPIL a été proposé aux deux directeurs des écoles qui sont venus accompagnés par deux institutrices, pour évoquer la rentrée 2024-2025.

En dernière minute, la CCDSV a confirmé que le grand bus serait disponible pour la dernière année.

Monsieur le Maire a évoqué que le budget a été travaillé avec la configuration d'une école à 3 classes et qu'il privilégierait cette solution.

La mairie de Toussieux a déclaré que de potentiels travaux seraient effectués pour une construction de cantine ce qui demanderait de transférer la bibliothèque dans une des classes actuelles.

Cette nouvelle information a provoqué un désaccord sur la répartition des classes pour la prochaine rentrée.

La proposition de la municipalité de Rancé n'a pas été acceptée même si à la rentrée 2025-2026, il ne sera plus mis à disposition un bus de grande contenance.

Les directeurs ont demandé si une garderie à Rancé pouvait être envisagée, la mairie a répondu qu'elle ne pouvait pas s'engager à la place de l'association Le Creux du Loup et qu'une rencontre pour évoquer cette possibilité doit être envisagée.

Il a été évoqué que la rupture du RPI semble être la solution à envisager dès que possible car l'évolution démographique disproportionnée des deux villages (34% des enfants scolarisés au RPI habitent Rancé) apporte chaque année des choix contraints.

2. POINTS SOUMIS A REFLEXION

2.1. Renouvellement contrat "Ain coup de Patte" ou changement avec SPA

L'Association Ain coup de Patte ne récupère pas les grands chiens. Le renouvellement de la convention sera quand même réalisé.

La recherche d'autres associations sera faite.

La recherche d'une convention avec une SPA sera effectuée.

2.2. Convention fourrière municipale

Le Maire indique que ce sujet sera déplacé lors du prochain conseil municipal.

3. POINTS SOUMIS A DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

3.1. Délibération : Accroissement temporaire d'activité

M. le Maire explique qu'afin d'aider l'agent communal sur les travaux nécessitant plusieurs personnes, un emploi pour accroissement temporaire d'activité est nécessaire – 7h par semaine (environ 50 h par mois).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'approuver la création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité à compter d'avril 2024.

3.2. Délibération : Élection des membres de la commission d'appel d'offres

M. le Maire explique que suite au lancement du projet d'agrandissement des bâtiments communaux, une commission d'appel d'offres doit être constituée. Cette commission aura pour objectifs de sélectionner les candidatures et de recevoir les candidats (exemple : choix de la maîtrise d'œuvre).

Les élus suivants se sont portés volontaires et ont été élus à l'unanimité :

Membres titulaires

- Sonia GIRAUD
- Clara FAUSTINO
- Corinne PASSOT STOFFEL

Membres suppléants

- René AUCAGNE
- Pascal DAVOINE
- Rachel BERTHIER

3.3. Délibération : Dénomination de voies

M. le Maire réexplique le but de la dénomination des voies (l'adressage) :

L'objectif est de nommer toutes les rues de la commune et les numéroter afin d'éviter les déserts médicaux, de mieux orienter les secours, assurer le maintien à domicile des seniors ainsi que la livraison de leur repas, déployer le réseau GPS et le réseau de la fibre optique.

Un groupe de travail a été constitué pour identifier toutes les voies de la commune concernées.
 Une délibération doit être prise contenant les libellés des voies puis la commune sera autorisée à renseigner la BAL (Base d'Adresses Locales). Par la suite, les habitants concernés seront prévenus de leur nouvelle adresse, si cela est le cas.
 Il faudra aussi mettre en place les nouveaux panneaux de nom de voie et les numéros des bâtiments (système métrique).
 Validation l'unanimité du plan d'adressage présenté lors du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

PROCHAIN CONSEIL :

- Mardi 21 mai 2024 à 20 h 00,
- Mardi 11 juin 2024 à 20 h 00,
- Mardi 9 juillet 2024 à 20 h 00.

Fin de réunion à 23 h 15

Le Maire,
 Fabien BIHLER



F. BIHLER		C. FAUSTINO	
S. GIRAUD		J. GAUTHIER	
R. AUCAGNE		G. LANDE	
R. BERTHIER		J. MARTINS	
A. BOULON		C. PASSOT STOFFEL	
P. DAVOINE		G. PROTON de la CHAPELLE	
L. DUBOST CAROLEO			